



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale  
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement  
et du Développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai  
de la mission régionale d'autorité environnementale relative au  
Projet de Nouveau Programme National de Renouvellement  
Urbain (NPNRU) Mosson à Montpellier (Hérault)  
dans le cadre de la création de la ZAC de Mosson Sud**

N°saisine : 2022-011241

N°MRAe : 2023APO14

Montpellier, le 24/01/2023

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 25/11/2023, Montpellier Méditerranée Métropole a sollicité l'avis de la MRAe sur le projet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) Mosson à Montpellier (Hérault) dans le cadre de la procédure de création de la ZAC de Mosson Sud. Cette saisine s'effectue au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 25 janvier 2023.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.